



## Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

## Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

- + *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.
- + *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.
- + *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.
- + *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

## Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter <http://books.google.com> durchsuchen.



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

25<sup>e</sup> ANNÉE. N<sup>o</sup> 5

# Revue Homœ

**BELG**

publiée par M. le D



BRUXELLES

BUREAU DE LA REVUE

45, RUE D'ARLON, 45

Nivelles, typogr. H. Lannan & M. Despret, rue de Bruxelles, 12

## DE L'ABONNEMENT

---

Belge paraît chaque mois par livraison de 32  
francs pour la Belgique et de 10 francs pour  
l'étranger à partir du premier mois de chaque trimestre.

Seutin, rue de la Madeleine, 50.  
de M. Dam. Marché aux Herbes, 106.  
de M. A. Martiny, 29, chaussée de Louvain.  
Pharmacie homœopathe, rue de Flandre, 92 et rue  
de la Chapelle, 108.  
Pharmacie homœopathe, rue d'Havrè, 98bis.

Pharmacie centrale de MM. Catellan, frères, rue du  
Foin, 10.  
Pharmacie spéciale de M. Georges Weber, rue des

**— tout ce qui concerne la rédaction et l'adminis-**  
**— se docteur Martiny, au bureau de la Revue, rue**

---

— rendu compte de tous les ouvrages de médecine dont on nous enverra deux  
— es.

---

— et se procurer les années précédentes au prix de 10 francs par année au  
— de la Revue.

---

### Caisse de Prévoyance et de Secours du Corps Médical Belge

(Méd., Méd.-vétér., Pharm.)

Pensions de droit à 64 ans et à tout âge, en cas d'incapacité absolue de travail.

Cotisations annuelles :

a. Au profit de la caisse de prévoyance : 50 francs jusqu'à l'âge de 40 ans.  
100 francs à partir de cet âge.

b. Au profit de la section de secours : 1 franc au minimum.

Avoir social au 31 décembre 1894 : Caisse de prévoyance : fr. 749,747-15.

Caisse de secours : fr. 10,519-65.

### Pensions aux Veuves et Orphelins

## PETITE INCURSION

dans le temps et dans l'espace

par le Dr CRIQUELION, de Mons

Lorsque, replié sur nous-même et soustrait aux impressions matérielles du monde extérieur, notre esprit s'élève dans le temps et dans l'espace, il est impossible de n'être pas ébloui devant les horizons infinis qui se déroulent devant nous, sans que nous puissions les embrasser. Si loin que notre conception puisse aller, nous n'avons que la notion d'espaces limités au delà desquels les espaces recommencent, ce que dit très bien un mauvais vers :

Par delà l'infini, l'infini recommence.

Il en est de même du temps. Si loin que nous remontions, quelle que soit la longue chaîne de siècles dont nous déroulions les anneaux, que ce soit des billions, des trillions, des quintillions, tout cela n'est qu'un point fugitif dans le temps. Devant cette notion de l'infini, dont nous ne pouvons avoir qu'une idée relative, celle même du fini, la seule qui soit dans nos moyens, si nous nous demandons quelle est l'origine des choses, quand et comment elles ont commencé, si tant est qu'elles aient commencé, nous sommes bien obligés de reconnaître l'impuissance de notre esprit. Quelle qu'ait été la prétention de quelques personnalités, de valeur pourtant, de vouloir tout expliquer, oubliant le mot si simple et si vrai : « Nous ne connaissons

le tout de rien », elles n'ont rien expliqué du tout. Le

*rudis indigestaque moles*

*non bene junctata discordia semina rerum*

repris par Georges Sand dans la préface d'*Evenor et Leucipe*, n'a pas été dépassé. Quel que soit l'orgueil scientifique de ces indépendants de la pensée, ils n'ont fait que reculer les bornes de la question sans la résoudre. Partir de la cellule ou de l'atome, n'est pas plus difficile, pour expliquer le développement des choses, que de partir de masses hétérogènes et mal coordonnées. D'où sont-elles venues? Ont-elles toujours existé? Ont-elles été créées ou sont-elles des produits de générations spontanées, ce qui n'est plus en question aujourd'hui? Problème redoutable qui inquiète les penseurs. L'existence éternelle ou la création ne sont pas plus compréhensibles que la génération spontanée. Choisis donc si tu l'oses. Heureux ceux qui croient; ils vivent dans une béatitude satisfaite et les spéculations vaines, pas plus que les sophismes dorés, ne les inquiètent point.

Ayons le courage de l'admettre; l'esprit humain a reculé déjà bien loin les limites de ses connaissances. Les découvertes nouvelles, qui émerveillent le monde, nous préparent à d'autres étonnements. Mais jusqu'ici on n'a pas encore surpris les secrets de la nature. L'*ultima ratio* des choses nous reste caché. Nous savons ce que sont l'électricité, la chaleur, la lumière, par leurs phénomènes naturels, mais nous ne les connaissons pas dans leur essence. Cela me rappelle le joli mot de Glössner à un récipiendaire qu'il interrogeait sur l'électricité. Le malheureux, embarrassé, ne savait que répondre. Il finit par dire : « Je le savais encore hier, mais je l'ai oublié ». Il est bien regrettable, riposte le professeur, que le seul qui le sût, l'ait oublié. Je connais des esprits

remarquables par la somme de connaissances qu'ils ont pu s'assimiler, tant en médecine que dans les sciences naturelles; ils ont tout parcouru, *omni re scibili et quibusdam aliis*; ils récoltent tous les jours des moissons nouvelles, les plus récentes, toujours plus riches et plus merveilleuses que les précédentes; mais ils restent confinés sur le terrain des propriétés de la matière, ou des idées spéculatives, quand il s'agit de métaphysique; ils n'iront pas au delà; nouveaux Prométhées, ils continueront la légende si belle de la mythologie grecque, ils se consumeront sans cesse à la recherche de l'Inconnu, de l'Impossible. C'est en vain qu'ils voudront dérober le feu du Ciel : nous sommes bornés, finis, nous ne pouvons embrasser l'infini.

Quittons « ces hauteurs où ma raison s'enivre » et tâchons de tirer un enseignement de ce court et décevant aperçu.

La médecine est science d'observation. Elle n'est pas rationnelle dans le sens que lui donnent les allopathes. Elle est expérimentale; nos agents médicamenteux s'étudient sur l'homme en santé, et les effets sur ceux-ci, comparés, par voie de similitude, aux symptômes du malade, donnent les indications thérapeutiques. Telle est notre doctrine dans sa simplicité. Nos adversaires la rejettent parce qu'elle ne donne pas la clef des vertus médicatrices; aveugles et inconséquents, ils oublient qu'ils ne comprennent pas mieux l'action de leurs médicaments. Savent-ils comment guérit le *mercure*, savent-ils comment guérit le *sulfate de quinine*, savent-ils comment guérissent les deux ou trois autres médicaments qu'ils ont encore et qui guérissent aussi quelquefois, quand ils sont judicieusement employés? Non, ils ne le savent pas. Ils guérissent parce qu'ils ont cette

propriété : *quia habent proprietatem illam*. Molière, qui les a si bien flagellés, l'avait dit avant eux. Ils n'en savent pas plus aujourd'hui sur ce point.

N'épuisez donc plus vos belles intelligences en vains efforts pour trouver la raison des choses. Acceptez les faits acquis et d'observation. Comparez-les avec la belle loi de similitude que l'on retrouve partout dans la nature, chez tous les grands penseurs, chez cet homme de génie, ce demi Dieu, Hippocrate, le plus sagace observateur, le plus sage médecin de tous les temps ; chez Paracelse, autre homme de génie, l'ennemi de Galien, chez Stahl, chez Stolz et une foule d'autres encore, pour arriver à Hahnemann qui les a résumés tous, qui les a tous dépassés, et dont la grande figure a illuminé le commencement de ce siècle, en répandant des flots de lumière dans les arcanes sombres et cabalistiques de la vieille médecine.

D<sup>r</sup> CRIQUELION, de Mons

---

## MAGNESIUM PHOSPHORICUM

comme analgésique et calmant

par le D<sup>r</sup> Théophile ORD, Inspecteur des dispensaires homœopathiques de Bournemouth. — Traduction du D<sup>r</sup> Oscar MARTINY, de Bruxelles

Étant étudiant, un des plus réputés praticiens de l'Ancienne Ecole me donna ce conseil : « Si vous voulez réussir en médecine, ayez bien soin toujours d'apaiser la douleur, et, pour capter la confiance de vos malades, donnez-leur un calmant ».

Cet avis était douteux en ce temps où l'opium et ses alcaloïdes étaient les seuls analgésiques connus, mais, depuis lors, nos confrères, qui ignorent encore toujours la vérité de la loi des semblables, ont vu s'augmenter leur arsenal par les produits nou-



veaux de la chimie, et ils possèdent aujourd'hui la phénacétine, l'antipyrine, l'exalgine et bien d'autres.

Nous, homœopathes, nous savons parfaitement le peu de ressource que l'on peut retirer de ces moyens, et nous voyons combien souvent ils font plus de mal que de bien. Notre loi de similitude suffit presque à tous nos cas quand elle est appliquée en recherchant bien toutes les indications.

Ici cependant, parfois nous nous butons à une difficulté pratique. Notre matière médicale est excessivement vaste, son application demande souvent beaucoup d'attention et de réflexion, et quand, comme cela arrive fréquemment, on vous appelle en hâte la nuit pour soulager une rage névralgique, on est plus tenté de donner une bonne dose de phénacétine, par exemple, que de prendre le temps d'examiner minutieusement les symptômes (ce serait du reste très difficile ainsi en un instant), et de suivre la loi de similitude.

Cette question des calmants doit être envisagée à fond par les homœopathes, car je connais des malades qui ont abandonné l'homœopathie parce qu'un allopathe, appelé dans un cas urgent, avait soulagé leurs souffrances par l'antipyrine plus rapidement que ne le faisait d'habitude leur *aconit* ou leur *belladone*.

Possédons-nous quelque médicament homœopathique qui puisse lutter victorieusement avec les analgésiques modernes de la Vieille Ecole, qui soit notre calmant homœopathique, qui soulage immédiatement la douleur pendant que le traitement vrai, spécifique, continuera à agir profondément pour abattre la maladie primitive elle-même?

Je crois que nous avons en *magnesium phosph.* ce remède de la douleur ; ce remède est déjà largement employé en Amérique, et, puisque chez nous il ne s'est pas encore vulgarisé à ce titre, je vais vous présenter un résumé de son action.

Le *magnesium phosph.* est un corps qui fait partie intégrante de nos tissus. Schüssler l'employa le premier, car il était persuadé que les corps qui constituent les tissus malades peuvent être très efficaces dans les affections de ces tissus. Il est certain

d'après toutes les analyses, le phosphate de magnésie a été trouvé comme constituant dans divers organes, notamment dans le cerveau, les nerfs et les muscles ; pour les partisans de la loi des semblables, l'explication de Schüssler sur l'action de ce remède, bien qu'intéressante, n'est pas nécessaire ; elle se comprend d'elle-même naturellement.

Nous savons que certains mets, le poisson et spécialement les huîtres, sont très riches en phosphore, et nous connaissons l'influence nourrissante que ces mets exercent dans les maladies des nerfs et des centres nerveux, ce qui n'est pas un motif pour les appeler, comme dans l'Ecole de la chimie biologique des « remèdes de tissus ».

La théorie de Schüssler est du reste une preuve en faveur de l'homœopathie, car tous les remèdes qu'il préconise, une douzaine environ, en vertu de son opinion sur la composition des tissus et le remède correspondant, tous ces remèdes sont absolument en concordance avec la loi de similitude ; il les recommande avec des indications semblables à celles pour lesquelles les homœopathes les prescrivent depuis longtemps. De ces douze remèdes, *calcareo phosph.*, *calc. fluor.*, *ferrum phosph.*, *silicea*, *natrum mur.*, *natrum phosph.* et *natrum sulph.* sont pour nous de vieilles connaissances et l'on semble avoir découvert en eux des remèdes nouveaux, en vertu de la théorie biochimique de l'action sélective des remèdes pour les tissus de même composition. Les cinq autres remèdes de Schüssler ne s'employaient pas dans le temps en homœopathie ; ils sont, comme composition, très voisins des précédents ; parmi eux, le chlorure de potassium, qui est chimiquement très rapproché du chlorate de potassium (notre *kali chloric.* connu de nous depuis longtemps), a déjà pris place dans notre thérapeutique, spécialement dans les catarrhes chroniques de l'oreille moyenne pour lesquels il est chaudement recommandé par le professeur Houghton dans sa *Clinique otologique*. Nous pouvons donc avec espoir étudier les indications de *magnesium phosph.*, car, j'en suis certain, il sera une précieuse recrue pour notre matière médicale.

On admet généralement qu'un corps composé de deux autres corps simples possède les propriétés principales des deux composants réunies et même renforcées. Nous en avons un exemple dans les iodures d'arsenic et de mercure, dans le phosphate et le fluorure de calcium, etc. A cet égard, *magnesium phosph.* est remarquable. Tous les médicaments renfermant du phosphore sont des remèdes puissants du système nerveux, et ici, en outre, le magnésium, qui forme la base, est doué lui-même de propriétés nervines très fortes et caractéristiques.

Vous me demanderez sur quoi je m'appuie pour établir l'action du *magnesium phosph.*; ce corps n'est pas mentionné dans l'*Encyclopédie des pathogénésies*, bien que d'autres sels du magnésium, le chlorure et le carbonate, qui ont été expérimentés par Hahnemann et ses élèves, y trouvent place. Les symptômes de *magnesium phosph.* ont été relevés et arrangés systématiquement par le Dr H.-C. Allen, dans le *Medical Advance* de décembre 1889, et il existe un résumé de sa symptomatologie dans le volume VII des *Guiding Symptoms* de Hering. Les Drs Bœricke et Dewey, dans leur travail sur *Les douze remèdes des tissus*, ont puisé aux sources précédentes pour faire par compilation une symptomatologie assez complète. Ayant l'intention de considérer surtout les propriétés antinévralgiques du remède, je n'examinerai pas en détail le schéma, je passerai rapidement les indications générales, et j'arriverai ainsi aux symptômes nerveux et douloureux.

Le symptôme *mental* caractéristique signalé dans ses expérimentations est « sanglots et plaintes à l'occasion de la douleur » ; une étrange agitation physique se manifeste sous forme d'une impulsion à changer, sans motif ni but, les objets de place ; ce symptôme, fait observer le Dr Shannon, ne se rencontre pour aucun autre médicament de notre matière médicale. La tête est sujette dans tous ses nerfs à des douleurs névralgiques ; les maux de tête sont piquants, lancinants, changeants, intermittents, souvent par crise, et toujours améliorés par les applications chaudes. Ces douleurs s'aggravent par le travail intellectuel. Il existe des douleurs semblables depuis le haut de la tête, et elles descendent vers la nuque jusqu'entre les épaules.

Aux *yeux*, névralgies orbitaires et supra-orbitaires, plus prononcées à droite, moindres par la chaleur ; le contact des parties douloureuses est excessivement sensible, surtout aux orifices osseux, aux points d'émergence des nerfs ; il y a aussi larmoieusement, photophobie avec myosis, ptosis et tiraillements dans les paupières. Les *oreilles* offrent des douleurs névralgiques, plus fortes à l'air froid et augmentant quand on se lave la figure et le cou avec de l'eau froide. A la *face*, toutes les branches du trijumeau sont sensibles ; douleur à droite, du trou sous-orbitaire à l'incisive, s'irradiant ensuite à toute la face, augmentant par le froid, le toucher et les mouvements de la mâchoire. Les *dents* sont très sensibles au contact et au froid ; ces maux de dents sont plus forts quand on se met au lit et s'améliorent par la chaleur appliquée extérieurement ou par des liquides tièdes ; ces douleurs sont surtout très prononcées dans les dents cariées. Les *symptômes gastriques*, dans la sphère nerveuse, sont surtout le hoquet ; il existe souvent de la gastralgie sans embarras gastrique, s'améliorant par la chaleur et en se penchant. A l'*abdomen*, coliques violentes, flatulence sensible, soulagées par la chaleur, la pression et les frictions. Les *selles* sont diarrhéiques, aqueuses, expulsées avec force, accompagnées des crampes communes à l'absorption de tous les sels de magnésium. Rétention d'*urine* par contracture du sphincter vésical. Chez la *femme*, névralgies ovariennes, surtout à droite, coliques menstruelles précédant l'écoulement et fortement améliorées par la chaleur ; parfois vaginisme, dysménorrhée membraneuse. Du côté de la *respiration*, toux nerveuse, aboyante. Au *cœur*, palpitations nerveuses et douleurs nerveuses semblables à l'angine de poitrine.

Les symptômes du côté du *dos* consistent en une douleur névralgique tout le long de la colonne vertébrale qui est très sensible au contact ; il existe également des névralgies intercostales. Aux *membres*, crampes musculaires, spasmes nerveux ; particulièrement sciatique. Tous ces phénomènes s'accroissent par le séjour au lit, et s'améliorent par des applications chaudes et des pressions légères.

Tels sont, dans les grandes lignes, les troubles de sensibilité nerveuse produits par ce médicament intéressant. Possédons-nous dans notre matière médicale un autre remède qui présente un tableau aussi frappant des phénomènes douloureux ? Nous ne le croyons pas, et *magnesium phosph.* est bien le premier analgésique que l'homœopathie possède, ici en Angleterre, après avoir fait du reste déjà des preuves en Amérique.

Les indications pour l'emploi dans les douleurs sont parfaitement nettes et bien marquées, et tous les troubles de la sensibilité sont semblables pour les différents nerfs, à part une affinité spéciale pour le côté droit de la tête et de la face ; toutes les souffrances sont soulagées par la chaleur et la pression, et aggravées la nuit et par le froid ; les douleurs occasionnent un abattement mental, paraissent insupportables et sont lancinantes, térébrantes, spasmodiques, parfois intermittentes. La littérature médicale réunit en Amérique des faits cliniques nombreux démontrant l'efficacité réelle de *magnesium phosph.* dans les névralgies supra-ou infra-orbitaires, dentaires, spinales, faciales, intercostales, ovariennes, sciatiques et autres, présentant les caractères indiqués plus haut.

Schüssler a recommandé ce remède dans une quantité d'autres affections et ces effets ont été souvent reconnus exacts ; c'est là sortir du cadre que nous nous sommes tracé, mais nous pouvons mentionner, en passant, l'action spéciale de *magnesium phosph.* sur le tissu musculaire, particulièrement sur les fibres lisses provoquant des spasmes douloureux du cœur, de l'utérus, de la vessie et parfois aussi des muscles volontaires.

Avant de rapporter notre propre expérimentation, signalons les opinions d'autres auteurs. Le Dr Thimothée Allen (*Manuel de matière médicale*) recommande ce remède dans les névralgies de la tête, surtout la névralgie sus-orbitaire.

Le Dr Dewey (*Les douze remèdes des tissus, dans les Principes de matière médicale homœopathique*) le recommande également dans les névralgies sus-mentionnées, et aussi dans les coliques, la dysménorrhée, la coqueluche, la chorée et la crampe des écrivains ;

le médicament convient surtout aux malades affaiblis et épuisés. Le Dr Kent (*Medical advance*, mai 1895) compare *magnesium phosph.* à *colocynthis* qui présente les mêmes caractères de douleurs piquantes, pressives et névralgiques; les indications de *magnesium phosph.* ont été reconnues exactes, et de même que *colocynthis*, il affecte surtout les filets nerveux. Le Dr Shannon (*North American Journal of Homœopathy*, 1894) déclare que ce remède a une action spécifique dans les maladies dont le siège réside dans les cellules et fibres nerveuses ou dans les plaques terminales des nerfs, dans les muscles, et peut-être dans le tissu musculaire lui-même; il confirme les indications usuelles, et ajoute que le mal de tête nocturne avec cessation pendant le jour est une indication spéciale pour son emploi; les douleurs sont en outre souvent accompagnées d'une sensation de constriction. Le Dr Goullon (*Homœopathic News*, 1894) rapportait dernièrement un cas opiniâtre de névralgie gauche de la mâchoire inférieure, s'irradiant à tout le côté gauche de la tête jusqu'à la nuque qui fut guéri rapidement par *magnesium phosph.* 6 x.

Enfin le Dr Wingfield, de Birmingham, a employé le remède pendant 3 ans; il confirme les indications précédentes, et le recommande dans les douleurs dentaires de nature non inflammatoire, et également dans les névralgies siégeant à gauche avec douleurs vers les tempes.

Il est intéressant de rappeler ici que les autres sels de magnésium ont longtemps joui d'une certaine réputation dans le traitement des névralgies; *magnesium carb.* est spécialement employé dans les odontalgies de la grossesse, et, d'après Allen, il produit comme effets physiologiques des menaces névralgiques avec aggravation la nuit; également, par exemple, dans les névralgies faciales s'aggravant par le toucher et le froid, avec tendance à se remuer et impossibilité de rester au lit, le carbonate ressemble beaucoup au remède que nous étudions ici. *Magnesium muriat.* s'est aussi montré souvent utile dans les névralgies de la tête, dans celles qui entourent les yeux et qui sont aggravées par le mouvement et le froid et améliorées par la pression. Nous

pouvons comprendre dès lors aisément que le magnésium, associé au phosphore, le puissant remède nervin, puisse avoir une action spécifique sur le tissu nerveux ; nous en avons indiqué la symptomatologie.

Les quelques cas suivants démontreront l'efficacité réelle de *magnesium phosph.* comme calmant de la douleur :

Cas I. — Miss G., 48 ans, tient une pension de famille et a eu beaucoup de tracas. Elle est sujette à des douleurs névralgiques dans le dos, mais n'en a plus eu depuis 2 ans. Après une légère atteinte d'influenza, de fortes douleurs se développèrent dans la région lombaire, de haut en bas le long du nerf sciatique droit, et dans le haut du dos ; il y a sensibilité à la pression avec lourdeur dans les parties affectées. Les douleurs changent de place, diminuent par le repos et augmentent la nuit ; parfois elles atteignent un paroxysme qui arrache des cris à la malade ; celle-ci est très accablée et très inquiète ; le pouls est faible et la force est considérablement amoindrie. La malade tenait le lit depuis 10 jours et avait pris *rhus*, *actæa*, *bryon.* et *arsenic* sans aucun effet. Je prescrivis *magnesium phosphor.* 3x trit., matin et soir, et, au bout d'un petit temps, les douleurs diminuèrent, la malade remarqua que ce remède lui faisait du bien et que chaque dose lui procurait un nouveau soulagement. Elle en fut débarrassée en peu de jours.

Cas II. — Madame X., 58 ans, bien portante en apparence, robuste jusqu'il y a 2 ans, commença à souffrir à cette époque de vagues douleurs névralgiques dans le corps, qui augmentèrent progressivement jusqu'en juillet dernier, moment où je la vis ; les douleurs étaient alors très violentes et avaient terrassé les forces de la malade. Ces douleurs s'aggravaient la nuit, affectaient différents trajets nerveux, principalement en-dessous de la ceinture ; elles changeaient de place ; les parties atteintes étaient sensibles, et la malade, ne pouvant plus dormir la nuit, se promenait en pleurant et en se tordant de désespoir. Les orteils étaient presque paralysés, et cette circonstance me fit penser à un commencement de dérangement spinal profondément situé. *Arsenic*,

*quinine* et *phosphor.* améliorèrent l'état général, mais rien, avant *magnesium phosph.*, n'avait influé sur les douleurs; celui-ci procura plusieurs nuits de repos et continua à apaiser les douleurs. *Magnesium phosph.* n'aurait évidemment pas su guérir semblable état, mais il est indubitable qu'il fut très précieux en soulageant les douleurs et en assurant du sommeil.

Cas III. — Miss F., 36 ans, avait souffert d'une néphrite chronique qui avait été améliorée. Peu après, se déclara à la face, du côté gauche, une névralgie partant d'une molaire de la mâchoire supérieure qui avait précédemment eu une inflammation dans sa racine. La douleur s'améliorait par la chaleur et la pression sur le côté atteint, et augmentait en parlant. *Phosphorus* avait produit un soulagement qui n'avait pas persisté. *Magnesium phosph.* donna une amélioration considérable; la douleur étant revenue quelques jours après, quelques nouvelles doses du remède suffirent complètement.

Cas IV. — Madame W., une vieille dame de 74 ans, a suivi un traitement pour un eczéma léger avec constipation et douleurs gastriques; ces symptômes sont améliorés. Le 10 septembre, elle se plaignit d'une névralgie violente de la mâchoire supérieure et de la face. La douleur s'étendait du trou sous-orbitaire aux mal-léoles de la mâchoire supérieure; elle s'aggravait la nuit et par le froid, s'amendait par la chaleur; elle était lancinante et térébrante et durait depuis une semaine. *Magnesium phosph.* procura un rapide soulagement et on ne dut recourir à aucun autre remède.

Cas V. — Madame B., 50 ans, a souffert d'une névrite progressive du nerf optique; elle est aujourd'hui complètement aveugle. Il y a deux ans qu'elle est en traitement, et, pendant ce temps, sous l'influence de différents remèdes, les progrès de la maladie s'arrêtèrent quelque peu et elle pouvait encore, jusqu'il y a 9 mois, lire en grands caractères; depuis lors, rien n'a plus su empêcher la marche fatale du mal. Elle avait souvent du côté droit, une névralgie sus-orbitaire. La vue de l'œil gauche était déjà perdue quand je vis la malade. Cette névralgie s'améliorait



par *actæa* et, aux crises très violentes, par l'antipyrine. Au mois de septembre dernier, les douleurs névralgiques reparurent avec une extrême acuité. *Magnesium phosph.* 3x, 5 grains pris 2 à 3 fois par jour dans un peu d'eau chaude au moment le plus douloureux, produisait un soulagement immédiat. Quinze jours après, la douleur n'avait plus reparu; le remède avait donc produit un effet que rien jusque là n'avait amené.

Cas VI. — Georges L., porteur de charbon, ayant été, il y avait 5 jours, exposé à l'humidité, avait gagné une forte douleur dans le bras droit avec perte de la force; il y avait en même temps un *rash* symétrique sur les deux épaules, rouge brillant, avec des papules disséminées, et tout à fait sec. La douleur suivait les branches du plexus brachial. *Arsenic* 3x fit disparaître l'éruption au bout d'une semaine, mais la douleur, la lourdeur et la perte de force persistèrent dans le bras. Il y avait évidemment une émaciation des muscles. La douleur était constante, moindre par le repos et la chaleur, plus forte en levant le bras au-dessus de l'épaule et à l'air froid. Je donnai *magnesium phosph.* 3x. La semaine suivante, la douleur était entièrement dissipée et la force revenue dans le bras, mais il y avait encore toujours engourdissement. J'ordonnai *nux vom.* 1x., alterné avec le premier remède, et les muscles reprirent leur vitalité. Il n'y eut pas de récurrence de la douleur.

Ces six cas, auxquels on pourrait en ajouter d'autres très nombreux, indiquent suffisamment tout le profit que j'ai pu retirer de *magnesium phosph.* dans ma pratique journalière. Je puis ajouter que je ne prescrivis aucun remède avec plus de confiance que celui-ci, car les terribles névralgies, que me paraissaient toujours si difficiles à soulager par les remèdes ordinairement usités, ne sont plus à présent hors de portée, et je ne recourus plus jamais à aucun analgésique chimique, encore moins à la morphine. En prescrivant *magnesium phosph.*, Schüssler conseillait d'employer la 6<sup>e</sup>x ou 12<sup>e</sup>x trit<sup>a</sup>, 5 grains dans un verre à vin d'eau tiède à prendre en plusieurs fois et fréquemment si c'était nécessaire. J'emploie généralement la 3<sup>e</sup>x ou la 6<sup>e</sup>x ; si

le soulagement n'est pas assez rapide, je descends à la 2<sup>e</sup> x ou la 1<sup>re</sup> x, j'estime que l'emploi de l'eau tiède est précieux, car il augmente probablement la rapidité de l'absorption.

En remarquant que les névralgies ont habituellement pour fondement un état pathologique, dû soit à la faiblesse, à une disposition spéciale du système nerveux, à un refroidissement, etc..., qui est la cause première du trouble nerveux, il est logique, comme je le fais souvent, de prescrire un remède de fond pour la maladie quand il est clairement indiqué, et je donne alors, en outre et intercurrentement, *magnesium phosph.* comme agent direct contre la douleur. Ce dernier remède ainsi prescrit est employé comme un calmant homœopathique, agissant en vertu de loi des semblables, tandis que l'autre médicament s'adresse à l'état constitutionnel, au fond même de la maladie, et en empêche le retour. On peut objecter à cette façon de procéder des exceptions théoriques, mais la pratique répond de son succès.

Ce travail fut présenté par le D<sup>r</sup> Ord à la *Société de matière médicale et de thérapeutique de Londres*. Voici, à titre complémentaire, la discussion qui suivit cette communication au sein de la *Société* :

Le D<sup>r</sup> Dyce Brown déclare n'avoir jamais employé *magnesium phosph.*; il a souvent eu recours avec succès à *magnesium muratic.* dans les maladies utérines. L'expérimentation de *magnesium phosphor.* prouve d'une façon indubitable qu'il est absolument homœopathique aux cas présentés plus haut.

Le D<sup>r</sup> Pullar emploie depuis de nombreuses années le remède préconisé dans les cas semblables à ceux signalés par l'auteur. Quand on n'a pas le temps de rechercher immédiatement le remède vraiment homœopathique, *magnesium phosph.* couvre en général les grandes indications; nous possédons cependant des remèdes névralgiques spéciaux bien indiqués qui n'ont pas besoin d'autres adjuvants. Dernièrement, le D<sup>r</sup> Pullar s'est trouvé en présence d'un cas de coliques violentes chez un goutteux où *colocynthis* n'avait rien produit et où *magnesium phosph.* réussit fort bien.

Il l'a trouvé également très utile dans beaucoup d'autres névralgies et dans la dysménorrhée ; il calme pour un temps. Pour guérir, il faut recourir au spécifique homœopathique, ce qui peut se faire généralement. Le Dr Pullar a trouvé la 6<sup>e</sup> x trit. la meilleure à employer.

Le Dr Clarke est heureux de voir qu'il n'est pas le seul à relever quelques points de l'*Encyclopédie de la Pathogénésie des médicaments*. Le remède préconisé par le Dr Ord lui est connu depuis longtemps ; il l'a employé depuis de nombreuses années, d'abord sur les indications de Schüssler, puis sur les indications des expérimentations. Les 3 anciennes indications du remède pour la douleur étaient : douleurs névralgiques, côté droit, amélioration par la chaleur ; si ces 3 conditions étaient réunies, on réussissait avec *magnesium phosph.* à n'importe quelle dilution. Le Dr Clarke donne le remède dans de l'eau tiède, car il croit l'action plus rapide, le médicament bénéficiant comme tous les autres de la chaleur, et, en outre, étant plus sensible à la chaleur puisque c'est un sel de magnésium. La *chamomille* lui ressemble, mais se différencie par ce fait que tous les symptômes de *chamomilla*, contrairement à ceux de *magnesium phosph.*, sont aggravés par la chaleur. Dans la dysménorrhée, il agit souvent d'une façon bienfaisante comme palliatif, et, si les 3 points indiqués plus haut se rencontrent à la fois, il est non seulement palliatif, mais curatif.

Le Dr Moir demande si, dans le cas V rapporté par l'auteur, l'atrophie du nerf optique était due à l'ataxie, et si les douleurs de l'ataxie locomotrice retireraient du soulagement de *magnesium phosph.*

Le Président, Dr Goldsbrough, n'a jamais employé ce remède, mais il remercie le Dr Ord d'avoir ajouté un nouveau médicament pour les cas qu'il a cités. Il existe beaucoup de remèdes qui peuvent dans des cas déterminés procurer du soulagement, et il les emploie souvent sans avoir jamais à songer à la morphine et à l'opium ; jusqu'à présent, à défaut du remède spécifique, il a toujours employé *gelsemium* ou *chamomilla* ; il donne *gelsemium* en

3 ou 4 fois, et ce remède calme les douleurs névralgiques où existait une forte tension. Le Dr Goldsbrough doute de l'action homœopathique du médicament bien qu'il soit consigné comme tel dans la *Materia medica*; il croit plutôt que c'est la conséquence de l'action physiologique directe sur le relâchement de la tension. Le Dr Ord n'a pas dit sur quoi reposait la liste de ses prétendues expérimentations; il aurait dû aussi citer les expérimentateurs qui ont employé le remède et montrer que les résultats obtenus correspondaient aux effets réels du médicament.

Le Dr Ord répond qu'il est heureux que le Président ait soulevé ce fait important qui démontre l'homœopaticité du médicament, c'est-à-dire, la similitude des symptômes curables avec ceux que le remède peut produire; à cet égard, il n'y a aucune comparaison entre l'action calmante de l'opium et celle de *magnesium phosph.* Rappelons-nous que le dernier agit d'après la loi des semblables, que l'autre est employé empiriquement par l'Ancienne Ecole, que tous les deux arrivent au même résultat, mais, notre remède par une méthode naturelle et sans danger, l'autre en produisant presque des symptômes d'empoisonnement; à ce point de vue donc, on peut les comparer sans crainte.

Pour les expérimentations, celles qui ont été indiquées dans cette note ne sont qu'un résumé des symptômes donnés par le Dr H.-C. Allen dans le *Medical Advance*; l'auteur n'a pas pu voir les expérimentations originales. En réponse au Dr Moir, les névralgies soulagées par *magnesium phosph.* n'étaient pas de nature inflammatoire, mais du type opposé, c'était plutôt un état dépressif avec faiblesse du pouls; il n'y avait pas de symptômes ataxiques dans le cas cité de névrite progressive du nerf optique avec névralgie sus-orbitaire (cas V); il pense que le remède s'adresse spécialement aux névralgies sus-et post-orbitaires qui accompagnent diverses lésions optiques. Le Dr Clarke a comparé *magnesium phosph.* avec *chamomilla*; *pulsatille* est également assez semblable, mais ses symptômes sont améliorés par le froid; on a aussi comparé avec *gelsemium*, car tous deux

produisent des phénomènes spasmodiques dans les nerfs et aussi dans les muscles. Le Dr Ord est content que le Dr Pullar ait confirmé son appréciation que *magnesium phosph.* pouvait prendre la place d'autres remèdes quand il était difficile de trouver ceux qui sont spécialement indiqués.

Ce médicament peut du reste aussi calmer la douleur dans des cas chroniques, car il est essentiellement homœopathique à l'état névralgique ; seulement il ne guérira pas l'état pathologique ou physiologique anormal qui prédispose à la névralgie ; c'est pourquoi on peut comparer *magnesium phosph.* aux autres remèdes semblables comme les analgésiques chimiques, qui ne guérissent pas la névralgie, mais en calment la douleur pour quelques heures ; une fois l'effet éteint, on doit recourir à de nouvelles et plus fortes doses. *Magnesium phosph.* soulage parce qu'une douleur nerveuse aiguë est le symptôme dominant et capital de son expérimentation physiologique, et, par conséquent on peut s'attendre à ce que ce soit le remède qui calme le plus fréquemment les névralgies. Dans les états inflammatoires aigus, il n'est pas indiqué et il est très rare que les symptômes lui correspondent. (*The Journal of the British Homœopathic Society.*)

Traduction du Dr Oscar MARTINY

---

### Traitement de l'hydarthrose

Au point de vue du traitement, l'hydarthrose ou hydropisie des articulations présente trois formes : la forme commune, la forme bénigne et une forme assez rare que nous avons décrite le premier, la forme périodique.

*Forme commune.* — Au début, il y a deux médicaments principaux : *cantharis* et *apis mellifica*.

1° *Cantharis* est un médicament des hydropisies aiguës. Il convient au début de l'hydarthrose, surtout quand, ce qui est rare, l'articulation est douloureuse.

*Doses et modes d'administration.* — Les trois premières dilu-

tions et même la teinture-mère, trois gouttes dans une potion de 200 grammes, quatre cuillerées par jour, pendant huit jours. S'il y a une amélioration sensible, on continuera le même médicament.

Si, au contraire, il n'y a pas d'amélioration, on prescrira le médicament suivant :

*Apis mellifica*. — C'est aussi un médicament des hydropisies. Il est indiqué quand l'articulation est fortement distendue et qu'il n'y a pas de douleur.

*Doses et modes d'administration*. — Les trois premières triturations répétées trois fois par jour.

Agenor de Gasparin rapporte avoir obtenu plusieurs guérisons en faisant piquer la jointure par des abeilles. Mais quand l'hydarthrose dure déjà depuis plusieurs semaines, et à plus forte raison depuis plusieurs mois, la guérison devient plus difficile. *Iodium* est alors le médicament principal. On doit le prescrire en variant les doses de la 6<sup>e</sup> à la teinture-mère. Et de cette dernière dose pas plus d'une goutte pour une cuillerée d'eau. Deux doses par jour pendant trois semaines.

Il faut s'aider ici des moyens externes : application d'iode, de pointes de feu ; la compression méthodique et l'immobilité absolue sont souvent nécessaires. Certains cas ne guérissent que par l'action des bains d'eaux-mères de Salies, de Salins ou du Croisic.

Dans la *forme bénigne*, dont la marche est beaucoup plus aiguë et qui guérit spontanément à la fin de la troisième semaine, *cantharis* et *apis* sont des médicaments suffisants.

Dans la *forme périodique* caractérisée par l'apparition d'une hydarthrose à marche rapide, achevant son évolution en un septénaire ou un septénaire et demi et se reproduisant tous les douze ou quinze jours, il n'y a point à se préoccuper du traitement de l'accès mais du traitement de la maladie. Le *china* et le *chininum sulfuricum* en basses triturations m'ont rendu quelques services. Deux de mes malades ont guéri après une saison de deux mois aux bains d'eaux-mères du Croisic. — Dr P. JOUSSET

(*Art médical.*)

## L'amnésie

Chacun est satisfait de son esprit et mécontent de sa mémoire et chacun a raison, au sujet du moins de sa mémoire. La jeunesse et l'adolescence s'usent pour acquérir un stock de connaissances qu'oublieront l'âge mûr et la vieillesse. Faculté infidèle et traître que la mémoire : elle ne garde rien de la période la plus intéressante de notre vie, la petite enfance, période cependant de travail immense pendant laquelle, avec des organes imparfaits encore, il faut apprendre la langue, les us et coutumes du monde où nous pénétrons; elle s'affaiblit dans la vieillesse, si bien qu'à notre dernier jour il reste en nous si peu de traces de nos douleurs et de nos joies qu'il doit suffire d'un médiocre effort intellectuel pour oublier que nous avons vécu.

Mais cette faiblesse de la mémoire étant commune à tous, n'a rien de maladif; ce n'est pas l'amnésie.

L'amnésie est un affaiblissement morbide de la mémoire, affaiblissement qui est le symptôme de maladies très diverses : lésions cérébrales, névroses, intoxications.

On a distingué l'amnésie en général ou partielle, et, bien mieux, on a rangé dans le groupe des amnésies les perversions de la mémoire, et son exaltation même : c'est qu'en effet certaines de nos facultés ne peuvent s'élever au-dessus d'un certain maximum sans se consumer elles-mêmes, comme nos sens ne peuvent acquérir une acuité anormale, sans être menacés de déchéance vitale, à plus ou moins bref délai. Les sourds ont souvent joui pendant de longues années d'une finesse d'ouïe surhumaine, etc. Qui de nous n'a pas connu de ces petits prodiges : calculateurs imperturbables, quoique ne pouvant jamais apprendre les mathématiques, grands réciteurs de dates et de faits historiques, quoique ne comprenant pas l'esprit de l'histoire?... On promène quelques années dans les académies, les salons ou les foires ces êtres bizarres, généralement d'apparence singulière, difforme, de physionomie inintelligente, puis leur nom, un moment célèbre, retombe dans l'oubli : cette hyperamnésie n'était que le premier stade d'une

amnésie plus ou moins complète, et celui qui paraissait devoir devenir un génie meurt dans l'idiotie et la folie.

L'amnésie est attribuée à des causes morales ou à des causes physiques : l'excès de travail, les passions tristes, la colère, la frayeur, une joie trop vive, peuvent donner naissance à des amnésies accidentelles peu durables.

Les causes physiques sont tellement nombreuses qu'il est difficile de les énumérer. Tout défaut d'équilibre dans l'économie humaine amène souvent l'amnésie : suppression d'hémorroïdes, d'une suppuration habituelle, de l'évacuation menstruelle. De même les saignées abondantes, les hémorragies, le défaut d'alimentation provoquent l'amnésie. L'ascension de hautes montagnes peut produire le même effet. On cite l'exemple d'un voyageur qui, après avoir fait l'ascension des Alpes, eut pendant quelques semaines la mémoire considérablement affaiblie ; il était incapable de désigner les jours de la semaine et le quantième du mois ; il lui était impossible de faire le plus simple des calculs. Dans la retraite de Russie, par l'action du froid intense, de la privation, des fatigues, la mémoire de beaucoup d'officiers et de soldats resta considérablement affaiblie. On connaît le cas d'un pompier qui, exposé à la chaleur intense d'un incendie, eut une paralysie soudaine de la mémoire.

La privation subite d'excitants dont on a l'habitude, de l'alcool principalement, donne de l'amnésie qui cesse par l'usage de l'excitant ordinaire ; de même, par l'emploi des toniques et des stimulants, on guérit l'amnésie due à la fatigue ou à la privation d'aliments.

Les amnésies sérieuses et souvent durables sont la plupart du temps, d'origine cérébrale. Les coups, les chutes sur la tête, les fractures du crâne sont suivis parfois d'amnésies persistantes.

Enfin, à la suite de congestion, d'apoplexie, de ramollissement du cerveau, d'affections organiques de l'encéphale ou de ses enveloppes, la mémoire se perd plus ou moins rapidement et plus ou moins totalement.

Les maladies nerveuses produisent sur la mémoire des altéra-



tions curieuses : pendant les accès d'extase, de somnambulisme, de catalepsie, le malade perd le souvenir de sa personnalité réelle et se crée pour ainsi dire une personnalité artificielle qui ne vit que pendant les crises ; il se forme alors deux mémoires, la mémoire qui enregistre les faits se produisant pendant les crises, la mémoire gardant la souvenance de la vie ordinaire : il existe alors dans le même individu deux personnalités qui vivent côte à côte, sans jamais se confondre. Ces doubles personnalités peuvent se produire par des intoxications alcooliques : on cite un ivrogne qui, dans ses accès d'ivresse, se rappelait tout ce qui s'était passé dans les accès précédents, mais chez lequel l'homme sain ne semblait avoir aucun rapport avec l'alcoolique, dédaignant même de se souvenir des périodes d'aberration de son conjoint. Cet ivrogne perd, étant ivre, une somme importante qui lui était confiée ; revenu à l'état normal, il n'a plus aucun souvenir de la perte ; dans l'ivresse suivante, la mémoire retrouvant le souvenir, il va quérir l'objet perdu, en possession duquel il rentre.

L'aliénation mentale, la paralysie générale, l'épilepsie quand les crises sont fréquentes, donnent à la mémoire une sorte de débilité qui ne fait que s'accroître avec le temps.

Dans les périodes de rémission de la paralysie générale, la mémoire se fortifie et paraît presque intacte : il en est de même dans l'épilepsie quand les crises deviennent plus rares.

Il est bon de signaler, en terminant, les amnésies curieuses causées par l'introduction de substances toxiques : la ciguë, la belladone, le plomb, le mercure, l'arsenic, etc., dans l'organisme le plus sain.

On cite l'observation d'une amnésie avec idées mélancoliques ayant duré neuf mois et s'étant produite sous l'influence du mercure.

Le tabac surtout peut être incriminé ; les amnésies tabagiques s'établissent d'une façon insensible chez les fumeurs, qui s'aperçoivent seulement, après un long usage du tabac, que leur mémoire s'affaiblit. Cet affaiblissement est plus accentué après un excès de tabac : c'est la mémoire des mots, des substantifs, des

noms propres, qui est surtout frappée. Cette diminution de la mémoire s'observe même chez ceux qui vivent dans une atmosphère chargée des principes actifs du tabac.

Quels sont ces principes actifs ? La fumée de tabac contient environ 2 à 7 pour 100 de nicotine, suivant la nature du tabac ; 3 à 8 milligrammes d'acide prussique pour 100 grammes de tabac brûlé ; de la collidine, à laquelle le tabac de la Havane doit son parfum particulier ; de la picoline, de la pyridine, de l'acide carbonique et de l'oxyde de carbone. La combustion de 100 grammes de tabac produit environ 8 litres d'oxyde de carbone. C'est la nicotine et l'acide prussique qui causent surtout les troubles dont se plaignent les fumeurs. Le tabac de la Havane et du Levant, riche en acide prussique, provoque des étourdissements, des nausées, de la pesanteur de tête, des étouffements, de la douleur précordiale, etc. ; c'est à la nicotine que doivent être attribués les désordres du système nerveux : amnésie et aphasie. Le cigare et la cigarette sont plus malsains que la pipe. Il existe aussi des prédispositions à l'intoxication tabagique, prédispositions venant de l'âge, du sexe, de l'état de santé : les enfants et les femmes sont plus aisément intoxiqués. Les diabétiques, les goutteux, les anémiques, les cardiaques doivent éviter tout excès de tabac.

Les pertes de mémoire survenant par suite d'intoxication, d'émotion, d'une cause enfin pouvant cesser d'agir, guérissent assez rapidement. Les amnésies succédant aux maladies graves disparaissent aussi progressivement ; celles qui procèdent de lésions sérieuses du cerveau sont la plupart du temps incurables ; il en est cependant qui restent stationnaires, et le malade peut, à force de volonté, réapprendre les mots et rétablir la mémoire par une nouvelle éducation.

En résumé, les perturbations de la mémoire n'ont rien de troublant, au point de vue du spiritualisme. Qu'est-ce que la mémoire ? Une dépendance de votre volonté, puisque ce n'est qu'à force d'attention que le souvenir prend naissance et se grave en un coin quelconque de notre cerveau. Tout ce qui détourne

l'attention du passé ou du présent, maladie, préoccupation, semble détruire la mémoire. Quant à la vieillesse, l'affaiblissement de la mémoire qui la caractérise semble normal : le vieillard n'a plus qu'indifférence, qu'inattention pour la vie qu'il va bientôt quitter. — D<sup>r</sup> MARIE PIERRE (*Journal de la Santé.*)

## CONGRÈS INTERNATIONAL DES HOMŒOPATHES

1896

*Président d'honneur* : D<sup>r</sup> DUDGEON.

*Président* : D<sup>r</sup> POPE.

*Vice-Président* : D<sup>r</sup> DYCE BROWN. (1)

*Trésorier* : D<sup>r</sup> J.-G. BLACKLEY.

*Secrétaire général* : D<sup>r</sup> HUGHES, 36, Silwood Road, Brighton.

*Secrétaires locaux* : D<sup>r</sup> HAWKES, 22, Abercromby Square, Liverpool.

M<sup>r</sup> DUDLEY WRIGHT, 55, Queen Anne Street, Londres, W.

La cinquième réunion quinquennale du *Congrès International des Homœopathes*, se tiendra à Londres, du 3 au 8 août 1896.

Les réunions précédentes ont eu lieu à Philadelphie (Etats-Unis) en 1876; à Londres (Angleterre) en 1881; à Bâle (Suisse) en 1886, et à Atlantic City (Etats-Unis) en 1891.

Le *Congrès* sera ouvert à tous les médecins dûment autorisés à pratiquer dans leur pays. Ceux qui désirent y participer sont priés de faire inscrire au registre tenu à leur disposition par un des secrétaires, leurs nom, adresse et qualités. Ils recevront alors une carte de Membre sur la présentation de laquelle ils seront admis partout, et il leur sera permis d'amener des étrangers aux réunions.

Les Assemblées générales auront lieu l'après-midi, le *mardi*, le *mercredi*, le *jeudi* et le *vendredi*, au Queen's Hall, Langham Place, de 2 1/2 heures à 5 1/2 heures.

(1) Des *Vice-Présidents d'honneur* seront élus aux Assemblées parmi ceux des assistants que le *Congrès* voudra honorer spécialement.

Des réunions extraordinaires, destinées à l'examen approfondi des sujets présentés à la séance de la veille, se tiendront à l'Hôpital Homœopathique de Londres, Great Ormond Street (dont la Chambre du Conseil a été mise gracieusement à la disposition du Congrès) de 10 heures du matin à 1 heure. Le temps resté libre en dehors de la discussion des sujets annoncés au programme pourra être consacré à l'examen de points spéciaux, au gré des Membres eux-mêmes. Le *samedi*, à 2 heures, aura lieu à l'Hôpital, une réunion d'affaires.

Aucun travail ne sera lu aux Assemblées publiques. Les travaux acceptés sont en ce moment sous presse et des exemplaires en seront fournis à tous ceux qui désirent prendre part à la discussion des matières y contenues. Ils seront présentés isolément ou en série, suivant le sujet; le Président donnera un court aperçu de chacun d'eux <sup>(1)</sup>; puis ils seront mis en discussion, après que deux orateurs désignés d'office auront ouvert le débat. Ceux-ci auront la parole pendant quinze minutes, et les orateurs suivants pendant dix minutes. Les auteurs des travaux en discussion auront le droit de dire le dernier mot, avant la clôture.

On compte que chaque discussion durera environ une heure, mais le laps de temps nécessaire sera laissé à l'appréciation du Président ou de l'Assemblée.

En règle générale, les discussions se feront en anglais, mais il sera loisible à tout membre de s'exprimer dans une autre langue. Dans ce cas, il aura recours à un interprète, ou bien il fera passer au Président un résumé, en anglais, des observations qu'il se propose de faire. Après son discours, ce résumé sera communiqué à l'Assemblée.

#### ORDRE DES TRAVAUX

Mardi 4 août. — Après-midi

Discours du Président.

Dépôt des Rapports des différents pays sur l'*Histoire de l'Ho-*

(1) Le Président sera heureux d'avoir à sa disposition des résumés faits par les auteurs eux-mêmes. Ces résumés seront brefs, de façon à ne comporter que cinq minutes de lecture.

*mæopathie* pendant les cinq dernières années et sur son état actuel :

Autriche-Hongrie.	D <sup>r</sup> KAFKA	Carlsbad.
Belgique	D <sup>r</sup> SCHEPENS	Anvers.
Danemark	D <sup>r</sup> HANSEN	Copenhague.
France	D <sup>r</sup> CARTIER.	Paris.
Allemagne	D <sup>r</sup> KRÖNER.	Potsdam.
Grande-Bretagne	D <sup>r</sup> GOLDSBROUGH	Londres.
Australie	D <sup>r</sup> RAY	Melbourne.
Canada	D <sup>r</sup> LOGAN	Ottawa.
Indes	D <sup>r</sup> SIRCAR	Calcutta.
Nouvelle-Zélande.	D <sup>r</sup> LAMB	Dunedin.
Hollande	D <sup>r</sup> BORNE	Amsterdam.
Italie	D <sup>r</sup> BONINO	Turin.
Portugal	M. VANCUEILLOZ	Oporto.
Russie	D <sup>r</sup> BRASOL	S <sup>t</sup> Pétersbourg.
Suisse	D <sup>r</sup> BATAULT	Genève.
Etats-Unis	D <sup>r</sup> KRAFT	Cleveland.

Discussion : *Sur l'état actuel et l'avenir de l'Homæopathie et les moyens les plus propres à la faire prospérer.* <sup>(1)</sup>

Mercredi 5 août. — Avant-midi

1. Mémoires :

*La littérature homæopathique, son état, ses besoins.* — D<sup>r</sup> DYCE BROWN, Londres.

*Ibid.* — D<sup>r</sup> BRADFORD, Philadelphie.

Sujet à discuter : *Comment améliorer et compléter notre littérature?*

2. Mémoires :

*Démonstration à priori de la loi des semblables.* — D<sup>r</sup> ROBERT WALTER, Wernersville, Pennsylvanie.

*Quelques raisons de croire à l'homæopathie.* — D<sup>r</sup> WALTER SANDS MILLS, Stamford, Connecticut.

(1) Les noms des orateurs désignés d'office pour ouvrir chaque discussion seront annoncés par le Président et affichés dans la Salle des Séances, le jour précédent.

Sujet à discuter : *Le bien-fondé de l'homœopathie.*

Après-midi

1. Mémoires :

*Du choix des médicaments d'après l'ordre des symptômes.* —

D<sup>r</sup> ORD, Bournemouth.

*Pouvons-nous prescrire homœopathiquement avec plus de succès en tenant un compte exact de l'état pathologique du malade?* —

D<sup>r</sup> J.-M. SCHLEY, New-York.

Sujet à discuter : *Le choix du médicament.*

2. Mémoire :

*La place des extraits animaux en homœopathie.* — D<sup>r</sup> CLARKE, Londres.

Sujet à discuter : *Ibid.*

3. Mémoire :

*La pathogénésie et la thérapeutique de aurum.* — D<sup>r</sup> WASHINGTON EPPS, Londres.

Sujet à discuter : *Ibid.*

Jeudi 6 août. — Avant-midi

1. Mémoire :

*La doctrine de Hahnemann sur les maladies chroniques.* —

D<sup>r</sup> GOLDSBROUGH, Londres.

Sujet à discuter : *Ibid.*

2. Mémoire :

*Une loi posologique.* — D<sup>r</sup> V. LÉON SIMON, Paris.

Sujet à discuter : *Avons-nous, ici ou ailleurs, une loi des doses?*

3. Mémoires :

*L'action du mercure et de l'iode dans la syphilis.* — D<sup>r</sup> HANSEN, Copenhague.

*La fièvre intermittente.* — D<sup>r</sup> P.-C. MAJUMDAR, Calcutta.

*L'action de colchicum et autres « spécifiques ».* — D<sup>r</sup> HUGHES, Brighton.

Sujet à discuter : *Les spécifiques de la médecine officielle.*

Après-midi

1. Mémoires :

*La valeur clinique de la tuberculine.* — D<sup>r</sup> CARTIER, Paris.

*La valeur de la tuberculine dans la pleurésie purulente.* —  
D<sup>r</sup> ARNULPHY, Chicago.

Sujet à discuter : *La tuberculine et ses congénères.*

2. Mémoire :

*Le traitement de l'ophtalmie scrofuleuse.* — D<sup>r</sup> BUSHROD JAMES,  
Philadelphie.

Sujet à discuter : *Ibid.*

3. Mémoires :

*La surdité, considérée au point de vue pathologique.* — D<sup>r</sup> HAY-  
WARD, Birkenhead.

*Sur certaines formes de surdité et leurs remèdes correspondants.*  
— D<sup>r</sup> COOPER, Londres.

Sujet à discuter : *La possibilité d'un traitement interne de la  
surdité.*

Vendredi 7 août. — Avant-midi

1. Mémoire :

*Le vertige auriculaire.* — M. DUDLEY WRIGHT, Londres.

Sujet à discuter : *Ibid.*

2. Mémoire : *Du caractère et de l'action homœopathique des  
eaux minérales.* — D<sup>r</sup> KRANZ-BUSCH, Wiesbaden.

Sujet à discuter : *Ibid.*

3. Mémoire :

*Sur les excroissances cutanées et leur traitement.* — D<sup>r</sup> VAN DEN  
BERGHE, Bruxelles.

Sujet à discuter : *Ibid.*

Après-midi

1. Mémoire :

*Les vulnérables homœopathiques.* — D<sup>r</sup> GILCHRIST, Iowa City.

Sujet à discuter : *Ibid.*

2. Mémoire :

*Le carcinome de l'utérus.* — D<sup>r</sup> JAMES-C. WOOD, Cleveland.

Sujet à discuter : *Ibid.*

3. Mémoire :

*L'aménorrhée accompagnée de troubles intellectuels.* — D<sup>r</sup> BUR-  
FORD, Londres.

Sujet à discuter : *Ibid.*

Samedi 8 août. — Avant-midi

1. Mémoire :

*Les collections purulentes du thorax.* — D<sup>r</sup> J.-D. HAYWARD, Liverpool.

Sujet à discuter : *Ibid.*

2. Mémoire :

*L'appendicite, son traitement médical et chirurgical.* — D<sup>r</sup> HORACE PACKARD, Boston, Massachusetts.

Sujet à discuter : *Ibid.*

3. Mémoire :

*L'anesthésie oxy-chloroformique.* — D<sup>r</sup> E.-G.-H. NICHOLSON, Liverpool.

Sujet à discuter : *L'anesthésie.*

Après-midi

*Communications diverses.*

#### RÉCEPTION PRÉSIDENTIELLE

Le lundi 3 août, à 8 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures du soir, le Président donnera, à Queen's Hall, une soirée à laquelle sont invités tous les membres du Congrès ainsi que les dames de leur famille. Il est à souhaiter que les visiteurs étrangers saisissent cette occasion de faire connaissance avec les membres du Bureau et avec leurs confrères en général. Les Secrétaires seront présents pour inscrire les Membres et leur délivrer leurs cartes. *Tenue de soirée.*

D'autres divertissements sont projetés et seront annoncés en temps utile.

---

## VARIÉTÉS

---

**Souffrance et résignation.** — La philosophie est une belle chose pour ceux qui la professent; malheureusement ses conseils ne sont pas toujours faciles à suivre. Allez donc conseiller à un individu atteint de coliques néphrétiques, ou à une femme en proie aux douleurs de l'enfantement, de se résigner et de supporter philosophiquement leurs douleurs; — ils vous enverront au diable, vous et votre philosophie, et ne vous demanderont qu'une seule chose : abréger leurs souffrances.



Cependant il est des cas, plus nombreux qu'on ne le pense, où la résignation sert mille fois mieux le malade que toutes les prescriptions qu'on pourrait lui faire.

L'énergie morale du patient facilite singulièrement la tâche du médecin ; et dans plusieurs maladies, un simple conseil suffira pour rendre la santé à un homme courageux, tandis que le contenu de l'officine d'un pharmacien n'apporterait aucun soulagement à une poule mouillée.

Malheureusement, la défaillance de la volonté est une des maladies de notre époque : on voit le navire aller à la dérive sans se donner la peine de saisir le gouvernail ; on se laisse emporter par le torrent, sans même s'accrocher aux arbres du rivage.

Eh ! mon Dieu, la maladie est un accident souvent grave et toujours ennuyeux, nous l'admettons ; mais tout a une compensation dans ce bas monde ; et, en scrutant avec soin certaines calamités, on y trouve presque toujours ce que Mme de Sévigné appelle « le bien du malheur ».

Il y a des maladies qui tiennent lieu de paratonnerres : certaines affections de la peau, par exemple, loin d'être dangereuses, sont au contraire un gage de santé. D'autres affections doivent être considérées comme bienfaisantes, en tant qu'elles préviennent de plus graves accidents. C'est au médecin qu'il appartient de soulever le masque et de reconnaître si ces maladies viennent ruiner l'économie ou, au contraire, en rétablir l'équilibre et l'harmonie.

Voquez la goutte : Horace reprochait aux médecins de son temps leur impuissance à l'égard de cette maladie. Sommes-nous plus avancés, sous ce rapport, que les contemporains du poète de Tibur ? Nous répondons affirmativement, parce que l'expérience nous a prouvé que les meilleurs remèdes contre la maladie goutteuse sont les accès de goutte eux-mêmes.

« Depuis trente ans, écrivait Trousseau, j'ai suivi un nombre considérable de « goutteux. Au début, j'ai tenté, comme beaucoup d'autres de mes confrères, de « lutter contre le mal. Aujourd'hui, je reste les bras croisés et ne fais absolument rien contre les attaques de goutte aiguë. La crise passée, je vois toujours « que le malade en sort dans des conditions meilleures : par quelques jours de « souffrance, il a acheté une série de bons mois d'une santé parfaite. »

La fermeté de caractère et la confiance en soi-même communiquent à l'homme je ne sais quelle vigueur qui souvent le fait réussir dans les tentatives les plus hasardeuses. Mais tout le monde n'est pas doué de cette qualité que Talleyrand, paraît-il, possédait à un haut degré. Dans toutes les circonstances les plus douloureuses, son visage était d'une impassibilité telle qu'elle fit dire à un personnage de son temps :

« Si, quand cet homme vous parle, son derrière recevait un coup de pied, sa figure ne vous dirait rien. »

La peur est un puissant auxiliaire des épidémies : les médecins, les infirmiers,

les sœurs de charité qui prodiguent leurs soins aux malades, échappent le plus souvent à la contagion et le doivent à l'énergie de leur volonté. — Si les idiots ne sont presque jamais atteints dans les épidémies, c'est qu'ils ne savent pas ce que c'est que d'avoir *le trac*.

Une âme fortement trempée finit toujours par triompher des mouvements physiologiques et par entraîner le corps, en imposant silence à l'instinct de la conservation. Il est même des cas où l'énergie morale peut atténuer la douleur.

Nous ne saurions, à ce propos, résister au désir de rappeler l'exemple du professeur Trousseau, dont nous citons plus haut les paroles :

Un riche industriel du Nord se présente un jour à sa consultation.

— Monsieur le docteur, dit ce malade, je viens de loin vous trouver, non pour que vous me guérissiez, car j'ai une maladie incurable ; mais je suis à la tête d'une grande industrie, des intérêts considérables sont attachés à mon existence. Si je dois mourir prochainement, il est nécessaire que je prenne de graves résolutions, qui seraient actuellement inutiles, si je dois vivre encore plusieurs années. Veuillez donc me dire franchement combien de temps à peu près il me reste à vivre.

— Puisque vous me parlez ainsi, monsieur, je ferai mon possible pour vous renseigner.

Et après avoir longuement interrogé, percuté, ausculté le malade :

— Il vous reste encore deux ans à vivre, monsieur.

A ces mots, cet homme, qui se croyait doué d'une grande énergie, tombe en syncope.

Trousseau s'empresse de lui prodiguer ses soins ; et, après l'avoir fait revenir à lui, il ajoute :

— Je regrette d'avoir eu tant de franchise ; mais vous m'aviez parlé en homme courageux et j'avais cru pouvoir vous répondre de même. Moi qui vous parle, monsieur, je suis encore plus à plaindre que vous : nous sommes à telle date, n'est-ce pas ? eh bien, je serai mort dans trois mois. Je le sais, je connais le mal terrible dont je suis atteint, j'en constate chaque jour les progrès et cela ne m'empêche pas de continuer mes soins à mes malades et à vous-même. Vous pouvez constater que je n'en suis nullement ému.

En effet, on l'enterrait quelques semaines après cette consultation.

Ne trouvez-vous pas, comme nous, que c'est là un rare exemple de stoïcisme ?

A quelque chose malheur est bon, dit un vieux proverbe. Ce qui le prouve, c'est que, même dans la maladie, il y a des joies que l'homme bien portant n'a jamais soupçonnées. Si les riens tiennent souvent plus de place dans la vie que les grandes choses, c'est surtout dans l'existence du malade. Qui ne connaît ces joies naïves qu'un pauvre malade éprouve la première fois qu'on l'installe dans un fauteuil près d'une fenêtre ouverte ? Et le retour de l'appétit qu'une diète forcée a rendu plus vif ? C'est avec sensualité que la première bouchée de pain

est accueillie; quelques huitres, une grappe de raisin causent un plaisir inexprimable. — Dr EDMOND BARRÉ (*Journal de la Santé*.)

\*  
\* \*

**Mystère, mystère!** — Bien étrange, le récit des expériences que M. de Rochas vient de consigner en son nouveau livre qui a pour titre *l'Extériorisation de la motricité*.

M. de Rochas, que ses fonctions de colonel d'artillerie et de directeur des études à l'Ecole polytechnique n'ont pas prédisposé à être un naïf rêveur, avait déjà quelque peu émotionné le monde savant en lui révélant que la sensibilité peut sortir du corps humain, être extériorisée...

C'était déjà surprenant. Mais les expériences que M. de Rochas conte aujourd'hui le sont davantage.

Qu'on en juge! Un sujet non endormi, à l'état de veille, mais soumis à une influence inconnue, par la seule force de sa volonté ainsi aidée, met en mouvement des corps lourds, sans être en contact matériel avec ces corps, et sans qu'une supercherie de prestidigitateur puisse être admise!

C'est une Italienne d'une quarantaine d'années, Eusapia Paladino, qui réalise cet extraordinaire phénomène. Sa main sort d'elle, se dédouble, va, sans que l'on puisse voir ce nouveau contact, porter loin de son corps la motricité dont elle est capable... Elle va se mouler dans un tas de glaise placé à distance, et quelquefois ce moulage n'est plus celui de la vraie main d'Eusapia, mais celui de la main de son aide d'essence inconnue.

Cela se fait sous les yeux de contrôleurs sérieux qui ont pris toutes précautions, toutes garanties pour se mettre à l'abri de toute fraude.

C'est comme la table qui se soulève par la volonté d'Eusapia... sans contact!

Des médecins, des savants, des incrédules tiennent les mains, tiennent les pieds du médium; ils ont vu que rien n'est machiné, n'est truqué autour de la table, qu'il n'y a rien du matériel de Robert-Houdin; l'expérience se passe d'ailleurs chez eux, avec la table choisie par eux, à la place désignée par eux, et dans ces conditions, quand Eusapia se recueille, se sent en état de « transes », la table se soulève, sans que rien de ce que jusqu'à présent l'on est convenu d'appeler une action matérielle l'impressionne! Bien plus! cela se passe en plein jour, sous le contrôle d'un objectif photographique, lequel enregistre le phénomène, en témoin dont les sens ne sont point sujets aux hallucinations!

Le colonel de Rochas publie dans son livre plusieurs clichés de ce genre, sur lesquels on voit la table en l'air sans appui d'aucune sorte!

Dans une autre expérience, simplement par quelques passes dans un plan vertical à six centimètres de chaque côté d'un objet lourd, un pèse-lettres placé sur une table, Eusapia fait promener ce pèse-lettres sur la table, le fait tom-

ber sur le plancher... Cinq savants assistent à cette expérience décidée par la fantaisie impromptue de l'un d'eux.

Et ceci : Eusapia est sur le plateau d'une balance; sans mouvement qui puisse impressionner le mécanisme, sans rien, elle augmente ou diminue de poids.

Il y a comme cela tout un groupe de phénomènes absolument inexplicables, suivant les données actuelles de la science... mais qui n'en existent pas moins, car le colonel de Rochas cite toute une liste d'expérimentateurs et de contrôleurs dont la bonne foi scientifique pourrait difficilement être mise en doute.

Il y a là un fait nouveau qui est la mise en mouvement, *sans contact*, d'objets inertes à l'aide d'une force émanant de l'organisme de certaines personnes.

Quelle est cette force? Mystère! Mais avant que les sceptiques en rient, on leur conseille de se rappeler ce qu'on disait il y a cent ans, de l'électricité, quand on n'en connaissait l'action que par les contractions des cuisses de grenouilles suspendues au balcon de Galvani. (*La Gazette.*)

---

## SOMMAIRE

PETITE INCURSION DANS LE TEMPS ET DANS L'ES-	
PACE, par le D <sup>r</sup> CRIQUELION, de Mons . . . . .	65
Magnesium phosphoricum comme analgésique et calmant.	
— Traduction du D <sup>r</sup> Oscar MARTINY . . . . .	68
Traitement de l'hydarthrose . . . . .	81
L'amnésie . . . . .	83
Congrès international des homœopathes, 1896 . . . . .	87
Variétés. . . . .	92